



TAS ACTUALITES

Toulouse

CFDT TAS-Toulouse
le 27/06/2014
www.cfdt-space.org
www.cfdt-thales.com

Grilles ouvrières – Prime de partage des profits – Rémunération des alternants –
– Calendrier des fermetures – Contrôle du temps de repos – Bâtiment N –
– GAE – Prises de commandes –

Grilles ouvrières : harmonisation entre Toulouse et Cannes

Revendiquées et obtenues par la CFDT en 2013, les négociations engagées sur ce sujet ont été suspendues pendant les négociations sur la GAE.

Corriger des disparités de qualifications !

u La CFDT a dénoncé le fait que, pour un contenu de travail et une rémunération équivalente, **les niveaux de qualification entre Toulouse et Cannes étaient différents, au détriment des salariés toulousains.**

u Ces différences posent des problèmes d'équité au sein d'une même population, notamment en cas de mobilité entre les deux établissements.

Revendication de la CFDT : l'harmonisation des grilles de salaires et de qualification

u **La direction y répond positivement** en proposant de transposer vers le haut les niveaux de qualification appliqués aujourd'hui aux ouvriers de Toulouse de la façon suivante :

- II 1 deviendrait III 1
- II 3 deviendrait III 3
- III 1 deviendrait IV 1
- III 3 deviendrait IV 2
- IV 2 deviendrait IV 3
- IV 3 resterait IV 3 (maxi de la grille ouvrière)

Cette revendication doit aboutir !

u **La CFDT a demandé par courrier à la DRH la reprise de ces négociations en vue de parvenir à un accord avant la campagne « égalité professionnelle » de septembre/octobre.**

u Cette transposition se ferait à salaire égal. Les salariés qui verront leur qualification réévaluée **bénéficieront de la prime d'ancienneté plus élevée correspondante.**

Les ouvriers de Toulouse, n'ont déjà que trop attendu les effets positifs de cette harmonisation.

Prime de partage des profits

Suite à la demande de la CFDT qui a rappelé les obligations légales en la matière, la direction de THALES a réuni les organisations syndicales

représentatives au niveau du Groupe le 20 juin dernier pour conclure de manière unilatérale que :

Tous les salariés de Thales ayant au moins 6 mois de présence dans le Groupe Thales toucheront **200€** (environ **180€ nets**) avec leur paye de juillet, cela **sans aucune proratisation.**

Si la direction remplit ainsi ses obligations, **la CFDT est en net désaccord avec le montant de cette prime** qui représente peu au regard des arguments qu'elle a porté lors de cette réunion, notamment :

F L'augmentation de 27% sur un an du dividende, mais aussi de 124 % en 4 ans.

F L'augmentation de 29% du cours de l'action entre mai 2013 et fin avril 2014.

F Une politique salariale limitée de 2,5% dans le Groupe.

F Et l'effondrement de la participation mutualisée : 15 M€ cette année soit une baisse de 35% par rapport à 2013. En chute continue depuis 2010 (51 M€ soit moins 70%).

En conclusion, pour les actionnaires une augmentation de 27% de leur dividende, et pour les salariés...comme l'année dernière une prime de 200€ bruts!

Rémunération des alternants

Vous avez été quelques-uns à nous poser des questions à ce sujet, aussi avons-nous décidé d'afficher la grille des rémunérations selon votre type de contrat (professionnalisation ou apprentissage) sur les panneaux syndicaux CFDT. N'hésitez pas à contacter un élu CFDT pour tous problèmes ou demande d'information particulière.

Calendrier des fermetures

la CFDT s'est opposée à la fermeture imposée cet été semaine 32, ainsi que de nombreux salariés **dont plus de 400 ont signé la pétition** que nous vous avons proposée sur Toulouse. Celle-ci a été remise à la Direction en CE ... qui n'en a tenu aucun compte.

u **Ce que nous demandons** : de vraies négociations qui se concluent en décembre, **pour donner aux salariés un délai d'organisation des congés suffisant.**

Contacts

Poste tel : 5-5246

e-mail : cfdt.space@gmail.com

site internet : www.cfdt-space.org

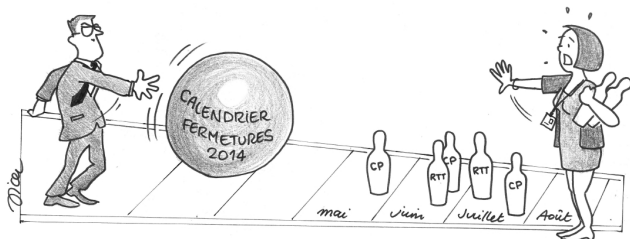
login : [cfdt.tas](http://www.cfdt-space.org) - mot de passe : [cfdt.tas](http://www.cfdt-space.org)

http://twitter.com/cfdt_space

http://facebook.com/cfdt_space



⊃ **Ce que nous allons surveiller** : les demandes de dérogations « pour travail en période de fermeture » du fait des entrées de commandes intervenues récemment et dont les délais de réalisation sont très tendus.



Mise en place d'un contrôle du temps de repos et... de la durée du travail ?

Ce contrôle résulte d'une obligation légale. Il sera automatisé en collectant et exploitant les heures de passage aux lecteurs de badges d'accès.

Il permettra à la Direction de contrôler que :

F Les salariés aient un temps minimum de repos de 11h00 consécutives entre la dernière sortie du site le soir et le retour le lendemain matin.

F Le temps de présence maximum sur site, de 11h30 pour les Forfaits Annuels en Jours et de 10h00 pour les mensuels soit respecté déduction faite d'un temps de repas estimé à 30mn en moyenne.

⊃ **Mais.....**

Il y aura donc un calcul du temps de présence sur site sur la base des entrées-sorties effectuées avec le badge société. Le système interdira les badgeages consécutifs et enregistrera les badgeages de la coupure de midi.

Question : sous couvert d'obligation légale concernant le respect des temps de repos, la direction ne serait-elle pas en train de réintroduire un contrôle de la durée du travail pour les ingénieurs et cadres ?

Bâtiment N

La direction a préféré botter en touche face aux nombreuses questions issues de la visite de l' « appartement témoin » (cf compte-rendu de CHS-CT de mars).

Donc il y aura :

- F des Open space de plus de 8 personnes,
- F une surface par personne pouvant être limitée à 6m²,
- F des zones détentes réduites au minimum (à ne surtout pas comparer à celles de Cannes),
- F des surfaces d'expression écrite sur les cloisons vitrées prévues pour écrire en position assise (!!)

Contacts

Poste tel : 5-5246

e-mail : cfdt.space@gmail.com

site internet : www.cfdt-space.org

login : [cfdt.tas](http://www.cfdt-space.org) - mot de passe : [cfdt.tas](http://www.cfdt-space.org)

http://twitter.com/cfdt_space

http://facebook.com/cfdt_space

- F des salariés dos à leur manager,
- F de la moquette pas chère (avec ses acariens, ses jolies taches de café ou autre...) plutôt qu'un revêtement plus sain,
- F la climatisation permanente,
- F etc ...

Et le remplissage déménagement ? Il est programmé à l'orée des vacances et s'étalera sur toute la période estivale, rendez-vous en septembre pour voir à l'usage.



En synthèse

⊃ Un bâtiment utile et attendu depuis de nombreuses années mais le désenchantement est réel !,
⊃ L'agencement fait après construction, recueille à priori un faible consensus, observable par la demande accrue de télétravail des futurs occupants.

⊃ L'ingénierie du déménagement a été portée à la fois par les Moyens Techniques Centraux, la DSI **mais aussi par les opérationnels sans réel budget dédié !!!**

Prises de commandes

Il était temps ! La signature des contrats pour la Corée et pour Inmarsat/HellasSat permet de regonfler les courbes de charges de Toulouse qui en avaient bien besoin.

Espérons que ces commandes sont le signe d'un début d'amélioration de notre compétitivité !

Point sur la GAE

A ce jour, 177 dossiers de candidature ont été déposés à la DRH, dont 95 sur Toulouse.

Compte tenu des 36 départs déjà engagés avant la GAE, une soixantaine de volontaires devraient encore se manifester pour tenir l'objectif de - 270 fixé par la direction.

Une réunion de la commission de suivi de l'accord GAE est prévue le 8 juillet prochain.